

CONCOURS ACIER

2007/2008

CONCEVEZ VOTRE MAISON DE L'ARCHITECTURE

L'OTUA ORGANISE SON 6^{ÈME} CONCOURS OUVERT À TOUS LES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS UNE ÉCOLE D'ARCHITECTURE OU D'INGÉNIEURS POUR L'ANNÉE 2007-2008 ET AYANT ENVIE DE MENER UN PROJET EN ÉQUIPE OU SEUL.

1 - THÈME

Ce sujet est une réflexion proposée aux étudiants sur le contenu et l'image novatrice de ce que pourrait être l'Architecture de demain, sous-tendue par une vision personnelle à dominante humaniste, technique, esthétique, environnementale, historique, théâtrale ... ou une traduction conceptuelle de la rapidité, la fluidité, l'évolutivité...

Au delà des besoins des architectes, ce projet doit également aborder le rôle que devrait tenir dans la ville une Maison de l'Architecture pour l'habitant et l'utilisateur de la cité.

Cette Maison de l'Architecture représentative et emblématique sera insérée dans un cœur de ville afin d'y créer sa place et d'insister sur sa relation avec les habitants et maîtres d'ouvrage potentiels.

Le projet devra traduire un message par la formalisation d'un choix architectural créatif, intégré à la ville dont le perpétuel renouvellement en fait un organisme en mouvement et vivant.

Ce bâtiment a pour vocation d'être un lieu de rencontres et d'enseignement pour les architectes et professionnels de la Construction. Il doit être aussi un lieu d'ouverture, vers le grand public et notamment les jeunes, sur le monde de l'architecture ; pour valoriser et faire connaître le ou les métiers de l'Architecture.

Ce bâtiment devra être conçu de manière à favoriser la convivialité et les échanges, tout en étant un lieu de travail et de réflexion.

2 - SITE

Chaque candidat choisira dans sa région, un cœur de ville dans lequel devra s'insérer son projet. Il conviendra d'expliquer et de justifier le choix du site par quelques commentaires et des photos montage d'insertion.

3 - PROJET

Le bâtiment comprendra à titre indicatif :

- un accueil présentant les activités de la Maison et incitant le public à y participer
- 5 bureaux de 12 m², soit 60 m²
- 1 salle de conférence de 80 m²
- 1 bibliothèque - photothèque de 100 m², comprenant une réserve de 20 m².
- 1 salle d'exposition de 80 m²
- 3 ateliers d'initiation pour les enfants et les adolescents de 30 m² chacun (soit 90 m²) et une réserve de 30 m²
- 3 chambres de 20 m² pour des conférenciers invités
- 1 cafétéria de 80 m²
- des sanitaires de 30 m²

La surface maximale devra être proche de 700 m²

Le projet pourra être traité de manière autonome ou prendre sa place dans un programme plus large, retenu dans le cadre d'un enseignement.

4 - RENDU

Les participants devront remettre des documents sur CD et sur carton plume (deux A0 au maximum) et un texte de présentation de deux pages au maximum. Les documents manuscrits seront proscrits.

Le rendu :

- Plan de situation
- Plan de masse à 5 mm par m
- Plan des niveaux 1cm par m
- La façade principale à 2 cm par m
- Deux perspectives extérieures d'insertion
- Une perspective intérieure au choix
- Le principe constructif en 3D avec quelques détails de planchers et façades à 5 cm par m.

Date limite de remise des projets le 20 mars 2008 à 16h

A l'adresse suivante : **Concours OTUA**, 1 place aux Étoiles (croisement rue des Cheminots et avenue F. Mitterrand, Station RER D Stade de France St Denis), 93200 St Denis.

5 - CONTRAINTES PRISES EN CONSIDERATION LORS DE L'ÉVALUATION PAR LE JURY

- Concevoir un bâtiment de haute technologie dont la structure porteuse, poteaux-poutres sera en acier.
Les partitions (horizontales et verticales) et l'enveloppe (façades, couverture) seront conçues avec une ossature secondaire et une vêtture en acier ou avec d'autres matériaux dans une proportion que chaque candidat dosera dans la composition de son projet.
- Concevoir un bâtiment dont la conception architecturale sera en adéquation avec les besoins du programme.
- Tous les documents devront être rédigés en français. Les textes manuscrits seront proscrits.
- La prise en compte des préoccupations environnementales sera particulièrement appréciée par le jury.

6 - COMMISSION TECHNIQUE ET JURY

- Les propositions des équipes seront examinées préalablement par une commission technique présidée par Marc Landowski, architecte.
Cette commission sera chargée d'établir un rapport d'analyse destiné aux membres du jury.
10 équipes maximum seront sélectionnées pour présenter leur projet devant le jury.
La diffusion des délibérations de la commission technique sera communiquée à chaque équipe au plus tard le 6 avril 2008 par mail.
Les projets retenus par la commission technique figureront sur le site internet de l'OTUA et feront, éventuellement, l'objet d'une publication.
- Le jury sera présidé par Frédéric Lenne, directeur du département « Architecture, Technique et Urbanisme » au Moniteur et composé d'architectes, de spécialistes de l'acier, de journalistes et de membres de l'OTUA.
Le lieu et la date de présentation devant le jury seront communiqués au plus tard un mois avant la date retenue pour la présentation devant le jury.
- Les prix seront décernés par l'OTUA.
Une somme de 10 000 euros sera répartie par le jury entre les lauréats. Au maximum 10 projets pourront être récompensés

7 - DOCUMENTATION

Pour tout renseignement sur l'utilisation de l'acier, consulter www.otua.org, www.steelconstruct.com, www.cticm.com, www.acierconstruction.com.

Pour tout renseignement sur le concours et éventuellement poser des questions, contacter Valérie Dusséqué : valerie.dusseque@otua.ffa.org

Les questions et réponses figureront sur le site OTUA, à la rubrique concours.

8 - MODALITES D'INSCRIPTION

Ce concours est gratuit et ouvert à tous les étudiants inscrits dans une école d'architecture ou d'ingénieurs pour l'année 2007-2008 (justificatif à fournir dans une enveloppe scellée lors de la remise du projet) et ayant envie de mener un projet en équipe (3 personnes au maximum) ou seul.

Chaque équipe devra s'inscrire sur le site internet de l'OTUA, à la rubrique concours. Lors de l'inscription, un numéro sera remis au candidat. Ce numéro doit être repris sur tous les documents (CD, cartons plume, texte de présentation, enveloppe scellée). Les noms et prénoms des candidats ainsi que le nom de leur école ne devront pas figurer sur les documents qui seront remis à la commission technique et au jury.

9 - RAPPEL DU CALENDRIER

- Inscriptions sur le site www.otua.org : à partir du 2 octobre 2007
- Remise des projets : 20 mars 2008 à 16h au plus tard à l'OTUA (cachet de la Poste faisant foi, pour les envois par courrier).
- Diffusion des délibérations de la commission technique : le 4 avril 2008 au plus tard (par mail aux différentes équipes).
- La présentation du projet au jury, la présentation des résultats et la remise des prix auront lieu le même jour. Cette date sera communiquée, par mail, aux différentes équipes au plus tard un mois avant.

10 - INDEMNISATION

Les frais de réalisation et d'expédition seront remboursés sur présentation de factures, dans la limite de 100 euros TTC par équipe inscrite au concours.

Pour les équipes de province retenues par la commission technique, les frais de déplacement (équivalent à un billet de train en 2nde classe) et d'hébergement (montant maxi 120 euros TTC) seront pris en charge par l'OTUA, sur présentation de justificatifs originaux.

Cette indemnisation ne sera versée qu'aux équipes sélectionnées pour leur permettre de se rendre à la présentation du projet devant le jury.

11 - DROITS DE PROPRIETE ET PUBLICITE DES PROJETS

Les équipes participantes cèdent à l'OTUA l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur leur projet. Cette cession englobe le droit à l'image, le droit d'utiliser, de reproduire et de diffuser le projet. Cette cession se fait pour l'ensemble du monde et pour toute la durée des droits de propriété intellectuelle. OTUA se réserve, notamment, le droit de la première publication et de la présentation publique des projets.